



**Projet d'Amélioration de la Prestation de Services Educatifs (PAPSE)**

-----  
**DON TF P163218**  
-----

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AMI/PAPSE/QC/2021**

**Sélection d'un cabinet ou d'une firme pour la réalisation d'une collecte de données sur les pratiques des enseignants et d'une enquête ménages dans les communautés d'intervention du PAPSE comptant pour l'évaluation d'impact à mi-parcours**

**1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

Le système éducatif ivoirien fait face à des difficultés au niveau de l'enseignement de façon général et spécifiquement au primaire. Cela se traduit par la non-atteinte de la scolarisation primaire universelle et de la faible qualité de l'enseignement qui reste une préoccupation essentielle. En effets l'évaluation nationale menée en 2016 montre que 77% des élèves ont un niveau faible ou très bas en français et 81% le sont en mathématiques. Les résultats de l'évaluation du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), qui compare 12 pays francophones indiquent également que les élèves ivoiriens ont un score inférieur à la moyenne en français et des plus faibles en mathématiques.

Quelques causes ont été identifiées dans le plan sectoriel de l'éducation notamment (i) l'accès et la rétention insuffisants au primaire ; (ii) la faible qualité de l'enseignement et (iii) l'insuffisance de services de développement de la petite enfance (DPE) et des écoles préscolaires.

Le Projet d'Amélioration de la Prestations de Services Educatifs « PAPSE, ou encore Projet « mon enfant apprend mieux à l'école », est la traduction d'un Don du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) à la République de Côte d'Ivoire dans le cadre de la mobilisation des ressources pour financer ce Plan Sectoriel Education. La Banque Mondiale plus précisément la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), agissant en qualité d'administrateur de ce financement.

Le projet vise à contribuer au développement du capital humain en développant les services d'éducation, en réduisant les disparités géographiques et en améliorant l'accès au préscolaire et la qualité de l'apprentissage dans le primaire. Il contribuera également à améliorer la gestion, la transformation des ressources financières en résultats à travers la participation des citoyens à la gestion de l'école, le financement des écoles et les incitations aux enseignants basés sur les résultats des écoles.

Il comporte quatre (4) principales composantes.

Ce projet se veut une réponse à la problématique de la qualité de l'enseignement de base en Côte d'Ivoire plus spécifiquement au primaire ou du moins une expérimentation de leviers susceptibles de lever les contraintes qui entravent les apprentissages des élèves au primaire.

Il est mis en œuvre dans les six (6) régions où les taux de scolarisation et de réussite scolaire dans l'enseignement primaire sont les plus faibles et les niveaux de pauvreté les plus élevés. Il s'agit des régions suivantes : Bagoué, Béré, Bounkani, Kabadougou, Poro et Tchologo.

## 2. OBJECTIFS DE LA COLLECTE DE DONNEES

L'objectif de la mission est de collecter des informations permettant de mesurer l'impact du développement du préscolaire (intervention désignée ci-après par le terme *intervention préscolaire*) et celui de l'**amélioration des conditions d'apprentissage en école primaire** (intervention désignée ci-après par le terme *intervention primaire*) mises en œuvre dans le cadre du PAPSE.

### A. Les interventions

- a) ***Institutions préscolaires de type communautaire.*** Ces établissements disposent de deux classes et ont pour objectif de préparer les enfants âgés de 4 à 5 ans à l'entrée en primaire. Développé par le MENETFP, le programme est adapté aux jeunes enfants et axé sur le jeu. La langue d'instruction est le français.  
La communauté est responsable de la mise en fonctionnement et de la maintenance des institutions préscolaires. Le MENETFP est quant à lui responsable des choses suivantes : financement de la construction des deux classes, de l'installation de stations de lavage des mains et de latrines adaptées aux enfants ; rémunération et formation des éducateurs communautaires et de leurs assistants ; développement et distribution du matériel pédagogique et du mobilier spécifique au préscolaire.
- b) ***Institutions préscolaires de type non-communautaire (classes pré-primaires).*** Ces classes, construites au sein d'écoles primaires préexistantes, ont pour objectif de préparer les enfants âgés de cinq ans à l'entrée en primaire.  
La classe pré-primaire suit le programme scolaire du MENETFP et, à l'instar des autres écoles maternelles publiques de Côte d'Ivoire, la langue d'instruction y est également le français. L'enseignement y est assuré par des fonctionnaires rémunérés et formés par le MENETFP. Les enseignants et les assistants sont sensibilisés aux problématiques liées à la santé, à la nutrition et à l'hygiène des enfants. Enfin, les classes pré-primaires reçoivent du matériel pédagogique et du mobilier spécifique au préscolaire.
- c) ***Intervention visant à améliorer les conditions d'apprentissage au cours des premières années de primaire.*** Au lieu d'investir dans le développement de l'enseignement préscolaire, cette intervention s'attaque conjointement à différents problèmes qui affectent l'enseignement primaire. Dans le cadre de cette intervention, les composantes suivantes sont mises en œuvre :
  - a. *Amélioration des pratiques pédagogiques* des instituteurs de CP1, CP2 et CE1 en lecture/écriture et en mathématiques, ainsi que celles, plus générales, des directeurs d'écoles à travers des journées de formation et une supervision accrue de la part des conseillers pédagogiques ;
  - b. *Amélioration des incitations financières à destination des écoles primaires* à travers l'attribution de subventions dont le montant sera fonction des résultats des élèves en matière d'apprentissage ;
  - c. *Amélioration des conditions matérielles d'apprentissage* grâce à l'attribution d'une subvention (d'un montant moyen de 12 000 USD) dans le but de financer différents projets (la construction de salles de classe supplémentaires, de sanitaires réservés aux filles, etc.).

## B. Données à collecter

Les données suivantes seront collectées dans le cadre de la collecte :

- a) **Questionnaire ménages** : L'objectif de ce questionnaire ménage est de collecter des données sur les ménages, les enfants en bas âge et leurs parents. Les données *ménages* seront collectées auprès du chef du ménage. Les autres données seront collectées auprès de la mère des enfants en bas âge et des enfants eux-mêmes.

Types de données collectées :

- *Données ménages* (collectées auprès du chef du ménage): Seront collectées des informations de base sur chacun des membres du ménage (noms, sexe, âge, niveau d'instruction, identité du père, identité de la mère, etc.), leur niveau de richesse (caractéristiques de l'habitat et possessions du ménage).
- *Données parents* (collectées auprès de la mère) : Les mères d'enfants nés entre 2011 et 2016 seront également interrogés au sujet de leur niveau d'implication dans la gestion des écoles de leurs enfants, leurs opinions sur les techniques d'enseignement de leur instituteur, des aspirations qu'ils ont pour leurs enfants en matière d'éducation, de parcours professionnel, etc.
- *Données enfants* : Seront collectées des informations sur le niveau de développement des enfants (cognitif et non cognitif), leur parcours scolaire, etc. À noter que l'outil IDELA sera utilisé pour mesurer le développement cognitif et non cognitif des enfants.

- b) **Observations des pratiques pédagogiques des enseignants** : L'objectif principal de ces observations de classe est de mesurer l'impact des formations de l'intervention primaire sur les pratiques pédagogiques utilisées par les enseignants.

Types d'informations collectées :

- a. L'utilisation ou non de l'approche syllabique ;
- b. L'utilisation ou non du matériel pédagogique développé dans le cadre du PAPSE et mis à disposition des enseignants ;
- c. L'organisation des leçons ;
- d. La nature des interactions avec les élèves, etc.

Deux packs curriculaires distincts ayant été développés en lecture et en mathématiques, l'objectif est d'observer chaque enseignant lors d'une séance de lecture et d'une séance de mathématiques. Les grilles d'observations seront élaborées et pilotées par l'UGP.

- c) **Questionnaire enseignants** : L'objectif de ce questionnaire sera de collecter des données sur le matériel scolaire à disposition des enseignants et des élèves (et notamment sur le nombre de manuels scolaires par enfant, l'utilisation qu'ils en font : les élèves sont-ils autorisés à emporter les manuels chez eux ? Si oui, le font-ils ?), le nombre de campagnes de déparasitage menées au cours de l'année scolaire, ainsi que sur le nombre de kits distribués aux jeunes filles. Le questionnaire visera également à mesurer le nombre de visites effectuées par le conseiller pédagogique et l'inspecteur.

## 3. CALENDRIER

**Phase 1** : Les observations de classe et l'enquête enseignants se dérouleront au mois d'avril 2021.

**Phase 2** : L'enquête ménage se déroulera en août 2021.

#### 4. COMPETENCES REQUISES

Ce recrutement s'adresse aux cabinets d'études ayant de solides expériences en enquêtes socioéconomiques et traitement de données, avec au moins cinq (5) années de pratiques professionnelles, et une expérience avérée en matière d'enquêtes ménages ou d'enquêtes de perception des bénéficiaires ou d'études similaires.

Le cabinet devra disposer d'une équipe pluridisciplinaire. L'équipe d'évaluateurs devra à minima inclure les compétences d'expertise en statistique, en suivi-évaluation, en éducation-formation et en sociologie avec des expériences prouvées dans la conception et la conduite des études de collecte de données.

Deux expériences d'études ou d'enquêtes auprès des communautés rurales seraient nécessaires. Avoir une expérience avérée au niveau du secteur éducatif ivoirien serait un atout. Avoir réalisé un projet de ce type financé par la banque mondiale serait également un atout.

Le cabinet mobilisera une équipe pluridisciplinaire composée d'au moins :

- un **chef de mission**, de niveau au moins BAC + 4/5 ; justifiant d'au moins cinq (5) années en suivi-évaluation, quatre (4) années en matière d'enquêtes socioéconomiques ou d'évaluation de projet et ayant exécuté au moins deux (2) missions similaires (d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ou d'enquêtes de perception des bénéficiaires) au cours des cinq dernières années sur un projet de la Banque mondiale.
- un **Statisticien**, de niveau au moins BAC + 4/5 en matière d'enquêtes socio-économiques, de constitution de base de données et d'analyses multi variées et ayant exécuté au moins trois (03) missions similaires;
- un **spécialiste éducation-formation**, de niveau BAC + 4/5, ayant une expérience d'au moins trois (3) ans et ayant participé à une évaluation de projet ou une enquête ménages ou de satisfaction des bénéficiaires ;
- un **sociologue**, de niveau BAC + 4, ayant une expérience d'au moins trois (3) ans et ayant participé à (1) une évaluation de projet ou une enquête ménages ou de satisfaction des bénéficiaires ;
- **des enquêteurs**, de niveau minimum BAC + 2 ans ayant au moins une expérience d'enquête en milieu rural et familial de la collecte avec des tablettes, avec au moins 3 expériences dans le domaine;
- **des superviseurs**, de niveaux bac + 2 de préférence des Adjoints Techniques de la Statistique avec une bonne expérience en matière de pratique des enquêtes statistiques avec une expérience d'au moins trois (3) expériences similaires.

Le consultant doit être immédiatement disponible et le demeurer pendant la durée de l'étude.

#### 5. DOSSIER DE CANDIDATURE

**Le dossier de candidature des postulants devra comprendre une offre technique UNIQUEMENT.**

##### 7.1. L'offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- Une lettre de soumission dûment signé
- Une synthèse de la compréhension des termes de référence.

- Une proposition de méthodologie détaillée.
- Les CV des consultants/es dûment signés par ces derniers.
- Les détails sur les missions et expériences du cabinet ou bureau d'étude.
- Les attestations de référence de missions menées par le cabinet / bureau d'étude.
- Les documents administratifs de fonctionnement / de reconnaissance du cabinet par le pays de résidence.

## 6. PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES OFFRES

La Sélection du Cabinet se fera selon la méthode de sélection fondée sur la Qualité du Consultant (QC) et ce, *conformément aux « Directives pour la Sélection et l'Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, version révisée Janvier 2011 rev.2014 » et « Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) relatif aux Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, révisions de Novembre 2017 et d'Aout 2018 »*

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et retirer les termes de référence auprès de la cellule marchés à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures à 17 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt devront être soumises, en français et en cinq (5) exemplaires dont un (1) original, à l'adresse ci-dessous au plus tard **le mardi 23 février 2021, à 10 heures 30 mn**, et porter la mention « *Manifestation d'intérêt pour la Sélection d'un cabinet ou d'une firme pour la réalisation d'une collecte de données sur les pratiques des enseignants et d'une enquête ménages dans les communautés d'intervention du PAPSE comptant pour l'évaluation d'impact à mi-parcours* »

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le mardi 23 février 2021 à 11 heures 00 mn précises** à l'adresse ci-dessous :

**Unité de Gestion du PAPSE, sise aux II Plateaux 7ème Tranche en face au Groupe Scolaire les Papillons située à Cocody 2 Plateaux, 7ème tranche - Ilot 252 - Lot 3039 à 500 mètres service de la station SHELL'',01 BP 2141 Abidjan 01,**

**Téléphone : (225) 22 41 87 26**

**Adresse électronique : [tmbra@papse-ci.org](mailto:tmbra@papse-ci.org); [thierryambra@gmail.com](mailto:thierryambra@gmail.com)**

*Le consultant devra joindre à son dossier une lettre de manifestation d'intérêt.*

*Les manifestations d'intérêt comportant des informations de nature financière seront rejetées.*